



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 30 JANVIER 2025 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D5 - Médiathèque municipale - Prix du 1er roman 2024

Date de convocation : 24 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Pierre-Michel MARCH formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Arthur AUGER à Cyril CHAPPET ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Gaëlle TANGUY à Myriam DEBARGE

Absents excusés : 2

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX

Absents : 2

Houria LADJAL ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Mathilde MAINGUENAUD

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D5 - Médiathèque - Prix du 1^{er} roman 2024**Rapporteur : M. Cyril CHAPPET**

Depuis 2021, la médiathèque municipale organise le Prix du 1^{er} roman francophone de la Ville de Saint-Jean-d'Angély. À cette fin, un groupe de bibliothécaires municipales et de libraires angériens sélectionnent cinq premiers romans francophones récents. Un groupe de lecteurs volontaires de la médiathèque lit ces cinq romans puis les classe par ordre de préférence. L'auteur qui a reçu le plus grand nombre de voix est invité à rencontrer le public à la médiathèque et à recevoir un prix doté par la Ville de Saint-Jean-d'Angély. Si cet auteur ne peut pas venir recevoir son prix, c'est l'auteur suivant qui est invité.

Trois auteurs ont déjà été récompensés : Maylis Adhémar avec *Bénie soit Sixtine* en 2021, Coline Pierré avec *Pourquoi pas la Vie ?* en 2022 et Jérôme Aumont avec *Un empêchement* en 2023. Pour l'année 2024, c'est l'autrice Lolita Sene qui est primée avec son premier roman *Un été chez Jida* (maison d'édition Le Cherche midi).

Celui-ci retrace le parcours d'Esther, jeune fille d'une famille kabyle dans laquelle règnent le culte du fils entretenu par la grand-mère Jida, et celui des secrets familiaux dont elle va s'extraire, en combattante de mœurs destructrices pour les femmes.

La remise du Prix du 1^{er} roman 2024 est organisée au cours du mois de janvier 2025.

Le financement par la Ville de ce Prix comprend le coût du transport et l'hébergement de l'autrice, ainsi qu'une somme de 400 € qui lui est versée à titre de Prix.

Le budget nécessaire à ce programme sera inscrit au Budget Primitif 2025.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la prise en charge par la Ville du Prix du 1^{er} roman selon les modalités indiquées ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (25) :

- Pour : 24
- Contre : 1 (Pierre-Michel MARCH)
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.